**Convention des Entrepreneurs** *Ensemble pour une presse responsable*

**de la Presse Privée du Tchad**

Tel : 60 16 17 16. /99 78 72 07 B.P 978

Courriel : *conventionpressetchad2013@gmail.com*

*N’Djaména, le 16 juillet 2015*

**Point de presse**

**Objet : Communication par rapport à la situation du journal Abba Garde**

 **Chers confrères journalistes,**

La Convention des Entrepreneurs de la Presse Privée au Tchad (CEPPT) voudrait vous remercier, d’avoir répondu à cette invitation qui vise à faire la lumière sur la situation que traverse le journal Abba Garde depuis quelques jours.

La Convention des Entrepreneurs de la Presse Privée au Tchad (CEPPT), comme son nom l’indique est une association qui regroupe six journaux de la place, à savoir : Le Potentiel, La Voix, L’Union, Le Citoyen, Eclairages et Abba garde. L’un des rôles de la Convention est de défendre les intérêts moraux de ses membres.

Et comme vous le savez, la semaine dernière, notre confrère Mousaye Avenir De La Tchiré et son journal Abba Garde, ont fait l’objet de poursuite judiciaire. Il est de notre devoir en tant organisation d’apporter des éclaircissements à ce sujet et d’interpeller les hautes autorités. La justice tchadienne, sur la base d’une plainte déposée par le Haut Conseil de la Communication (HCC) en date du 3 juillet 2015, a procédé à la fermeture du Trimensuel d’informations générales Abba Garde le 10 juillet 2015. Dans la matinée du lundi 13 juillet, un huissier a signifié l’ordonnance portant fermeture au personnel et procédé au retrait sur le marché de la dernière parution du journal au moment où son directeur de publication, est absent du pays pour des raisons de santé.

La Convention des Entrepreneurs de la Presse Privée au Tchad fustige la rapidité dans laquelle, les choses se sont déroulées et invite les plus hautes autorités à faire respecter la liberté de presse dans notre pays.

Par ailleurs, nous voudrions par cette occasion, faire taire toutes les faussetés qui circulent sur la toile, depuis le déclenchement de cette affaire, faisant écho d’une fuite de notre confrère Mousaye Avenir De La Tchiré, DP du journal Abba Garde.

**Chers confrères !**

Nous informons l’opinion nationale et internationale que le sieur Moussaye Avenir De La Tchiré s’est rendu au Cameroun pour des raisons de soins et rentrera bientôt au pays pour répondre de sa convocation à la justice. De commun accord, la Convention des Entrepreneurs de la Presse Privée au Tchad et l’Union des Journalistes Tchadiens mènent des démarches auprès des autorités afin qu’il rentre très rapidement au pays et répondre de ses actes devant la justice.

Nous croyons en la justice tchadienne, et espérons qu’il dira le droit dans cette affaire, qui vient une fois de plus, mettre à mal non seulement la liberté de la presse au Tchad mais menacer dangereusement la politique de promotion de l’entrepreneuriat des jeunes, que prône par le Chef de l’Etat, Son Excellence Idriss Déby Itno.

Je vous remercie

**Le Président de la CEPPT**

Bruce Djim-Adjim Ouaye,